

## Mieux utiliser sa climatisation : ENGIE lance le défi de la sobriété énergétique à ses clients d'Occitanie

En ce début d'été, les pouvoirs publics incitent les Français à maintenir leurs efforts en faveur de la sobriété énergétique. Acteur engagé aux côtés de ses clients, ENGIE continue à informer les particuliers sur les écogestes et à les accompagner. A l'image des challenges de réduction de consommations lancés ces derniers hivers, ENGIE propose à ses clients occitans ce premier challenge estival de réduction de consommation d'électricité, du 1<sup>er</sup> au 31 août 2023.

### Encourager les clients ENGIE d'Occitanie à réduire leur consommation d'énergie

Le principe est simple : ENGIE informe ses clients occitans des [écogestes pour optimiser leur consommation d'électricité](#) et leur propose de s'inscrire à ce « Challenge Ma Conso », via leur espace Mon Programme pour Agir. Les efforts doivent être faits entre le 1<sup>er</sup> et le 31 août. A la fin du mois d'août, ENGIE comparera leur consommation à celle du mois d'août de l'année précédente.

Le challenge est ouvert aux clients qui ont un contrat d'électricité chez ENGIE, équipés d'un compteur communicant installé et activé, et ce, depuis plus de 12 mois. Cet historique de consommation est nécessaire pour permettre la comparaison des données des deux périodes.

Les clients d'ENGIE qui choisissent de participer à ce challenge et qui auront consommé en août moins d'électricité qu'au cours de la même période l'année précédente seront récompensés de 100 KiloActs<sup>1</sup>, utilisables dans leur espace Mon Programme pour Agir.



### Soutenir la sobriété énergétique

Avec ce programme d'engagement, lancé en 2020, l'entreprise propose à ses clients particuliers une palette d'outils pour consommer moins et mieux et devenir de véritables « consom'acteurs ».

- 228 000 clients d'ENGIE dans toute la France ont pris part à ces défis depuis 2020
- 1 240 tonnes de CO<sub>2</sub><sup>2</sup> évitées, grâce aux 34 GWh d'électricité non consommés<sup>3</sup>, soit l'équivalent par exemple de 5 ans de consommation électrique de la Tour Eiffel.
- En Occitanie, l'hiver dernier, ce sont 2,3 GWh d'énergie qui ont été économisés lors de ces challenges.

Des compétitions collectives de réduction de consommation entre clients ENGIE de villes similaires ont également été mises en place, entre Toulouse et Bordeaux notamment à la fin de 2022. Elles permettent non seulement aux clients de remporter des KiloActs mais aussi à des associations de bénéficier de dons d'ENGIE pour la rénovation énergétique de logements dans les villes participantes.



« A travers Mon Programme pour Agir, ENGIE propose à ses clients particuliers de réaliser des actions vertueuses en faveur de la transition énergétique. Avec les challenges de baisse de consommation d'énergie, nous les incitons à suivre leurs consommations d'énergie afin de les réduire. Ce premier challenge estival a l'ambition de les encourager à réduire l'utilisation de leur climatisation tout en les aidant à adapter leurs habitudes de consommation, dans un contexte où la sobriété énergétique s'inscrit pleinement dans nos enjeux collectifs de transition énergétique », explique **Thomas Szygula**, Responsable de Mon Programme pour Agir d'ENGIE.

**Journalistes, pour en savoir plus sur le challenge de réduction de consommation d'électricité en Occitanie, vous pouvez interviewer Thomas Szygula, Responsable de Mon Programme pour Agir d'ENGIE. Contactez les attachées de presse Solenn Rispail au 06 35 54 12 71 ou Léa Doucet au 0 777 385 285.**

**Contact presse ENGIE BtoC :**

Solenn Rispail  
[srispail@presstance.com](mailto:srispail@presstance.com) – 06 35 54 12 71

**Agence Presstance – 0 344 544 344**

Léa Doucet  
[ldoucet@presstance.com](mailto:ldoucet@presstance.com) - 0 777 385 285

**A propos d'ENGIE France BtoC**

ENGIE France BtoC est l'entité du groupe ENGIE dédiée à la commercialisation d'énergie (gaz naturel et électricité) et des services associés aux clients particuliers et petits professionnels en France. ENGIE France BtoC compte 7 000 collaborateurs dont 3 000 techniciens et plus de 200 agences via sa filiale ENGIE Home Services.

Nos équipes innovent chaque jour pour faire d'ENGIE France BtoC l'acteur de référence sur les marchés des solutions énergétiques respectueuses de l'environnement, du confort durable et des nouveaux usages. Notre ambition est d'aider nos clients à agir en faveur de la transition énergétique, en consommant moins et mieux, et de les accompagner ainsi vers une utilisation plus frugale et maîtrisée de l'énergie.

Pour en savoir plus : [www.particuliers.engie.fr](http://www.particuliers.engie.fr)



@ENGIEpartFR



@engie\_particuliers



@jagisavecengie



Le service client ENGIE pour les Particuliers est « Élu Service Client de l'Année 2023 ».

\*Catégorie Fournisseur d'énergie pour les particuliers - Étude BVA - Viséo CI - Plus d'infos sur [escda.fr](http://escda.fr).

<sup>1</sup> KiloActs : un KiloAct est une unité virtuelle, créée par ENGIE pour le programme, et qui donne du pouvoir d'agir. Les clients peuvent les utiliser pour bénéficier d'avantages au quotidien (économiseurs d'eau, prise connectée...) ou soutenir des projets, comme le développement de startups de l'économie sociale et solidaire, ou encore des projets de dépollution de zones naturelles.

<sup>2</sup> Estimation des économies de CO<sub>2</sub>e des 161 000 gagnants aux challenges de réduction de consommation d'énergie Ma conso organisés de mars 2020 à mai 2023 (comparaison des consommations de chaque édition par rapport aux mêmes périodes de l'année précédente), soit les émissions induites par la consommation électrique de 34 GWh. Calculé avec les facteurs d'émission des offres Électricité verte d'ENGIE de 34 g CO<sub>2</sub>e/kWh (2020-2021), et 37 g CO<sub>2</sub>e/kWh (2022). (Études Carbone 4 pour ENGIE, 2021 et 2022).

<sup>3</sup> Réduction de consommation constatée sur les challenges de réduction de consommation d'énergie Ma conso organisés de mars 2020 à mai 2023 (comparaison des consommations de chaque édition par rapport aux mêmes périodes de l'année précédente).